

Question en Vie Politique Française

Par **Maureen Plaire**, le **28/01/2015 à 10:46**

Bonjour amis Juristes ! [smile3]

Je tiens à m'excuser d'avance, je sais que je ne suis pas vraiment dans la bonne rubrique pour poster mon message, mais n'ayant pas du tout trouvé de rubrique "Vie Politique Française", autant le mettre ici je pense ...

Je suis seulement en 1ère année, et j'ai un devoir en Vie Po où je dois lire des textes et en faire une étude sur chacun de ces textes.

Mais les auteurs parlent de "République singulier" et de "République pluriel". Je ne sais absolument pas ce que c'est, et encore moins la/les différence(s) entre ces deux termes.

J'ai fait des recherches sur le web, mais n'ayant rien trouver, je me tourne vers vous ... [smile16]

Je vous remercie de votre réponse !! [smile4]

Par **Payet7**, le **28/01/2015 à 12:07**

J'ai jamais vu passer ces mots...

Ce sont qui les auteurs ? Tu as les références des textes ?

Par **Emillac**, le **28/01/2015 à 13:09**

Bonjour,

Jamais vu ça non plus.

"République au singulier" ou "République singulière" ou "République au pluriel" ou "République plurielle", pourquoi pas (encore que...)(sachant que, jusqu'à nouvel ordre, "République" est du genre féminin) ?

Pourrait assez bien ressembler au pathos des promoteurs du Front de gauche, ça...

[smile4]

Par **Maureen Plaire**, le **28/01/2015 à 21:34**

L'auteur qui en parle le plus est Maurice Agulhon, dans son ouvrage intitulé "La République

Française : Vision d'un Historien".

En effet Emillac, c'est ce que je me suis dis en pleine lecture, mais c'est bien ce qui est noté, les adjectifs ne sont pas accordés avec le nom ... ^^

Le texte parle bien de gauche et de droite, de la "République de la veille" et de la "République du lendemain" de la Révolution Française.

Par **LACOUVE**, le **28/01/2015** à **21:41**

Est-ce qu'il ne veut pas parler de la conception qu'on peut avoir de la République ? L'idée qu'on s'en fait.

C'est d'ailleurs la bonne période pour en parler me semble t-il, puisque de ce qu'on entend dans les médias (oui je sais encore une belle référence ...), nous n'avons pas tous la même vision de la République.

Est-ce que la question n'est pas de différencier une idéale République une et indivisible (et pas que sur le plan formel), d'une République clivée, plurielle...

Après je connais pas le texte...

Par **Maureen Plaire**, le **28/01/2015** à **21:52**

C'est une très bonne idée ...

Dans son texte il donne deux définitions ...

Le parti républicain de la veille : celui qui se doit d'aimer la Révolution, et où il y a une aura sentimentale.

Le parti républicain du lendemain : ici pur être républicain, il ne faut pas vouloir de Roi, respecter l'Etat de droit et donc la Constitution.